



# Le français de spécialité européenne dans le contexte universitaire

**BOZHINOVA KRSTANKA**

ENSEIGNANTE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET DE TERMINOLOGIE DE L'UNION  
EUROPÉENNE

AMERICAN UNIVERSITY IN BULGARIA

BLAGOEVGRAD, BULGARIE

L'élargissement de l'Union européenne (UE) vers l'Est a eu des répercussions dans tous les domaines de la vie des nouveaux États membres, y compris dans celui de l'éducation. Les modifications établies dans l'enseignement supérieur au cours de la dernière décennie avec le processus de Bologne ont été accompagnées d'une diversification de l'offre de formations universitaires. Dans ce contexte, une des nouveautés depuis la période de pré-adhésion a été l'ouverture de filières d'Études européennes en réponse aux attentes d'une demande de cadres hautement qualifiés dans le domaine de l'intégration européenne.

Avant d'aborder la question de l'enseignement du français de spécialité européenne<sup>1</sup> dans ces filières, nous analyserons le profil des compétences exigées des candidats à un poste dans les organismes publics européens et en particulier, la place des compétences linguistiques en français dans ce profil. Les concours organisés par l'Office européen de sélection du personnel (EPSO) fournissent des données concrètes sur ce dernier point. Au niveau régional et national, toute une catégorie professionnelle s'est vue dans la nécessité immédiate d'acquérir une compétence en français spécialisé : celle des fonctionnaires en charge des dossiers européens. Ceci a été pris en compte par les gou-

---

1 Ce choix terminologique est utilisé en référence au domaine de spécialisation du public cible, mais aussi pour nous conformer à la dénomination officielle d'une série de formations déjà mises en place en Europe centrale et orientale.



vernements des pays de l'Europe centrale et orientale qui ont lancé des formations à l'intention de ce public grâce au soutien de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

## 1. Le français des relations européennes et internationales.

Fonctionnaires chargés des dossiers européens et étudiants des filières d'études européennes sont deux catégories qui montrent des besoins linguistiques spécifiques. La langue française et sa variété européenne s'avèrent d'une importance primordiale pour leur profil de compétences.

En effet, dans le contexte du multilinguisme au sein de l'Union européenne, le français possède le statut de **langue officielle** ainsi que de **langue de travail**, notamment en tant que deuxième langue de travail à la Commission, une des six langues pivots au Parlement et langue du délibéré à la Cour de justice et au Tribunal de première instance. Il se voit donc reconnaître un rôle de **langue véhiculaire** dans la communication au sein des institutions européennes. En situation de communication internationale, il peut servir de langue alternative de l'anglais, qui ne constitue pas la seule lingua franca partout et dans toutes les situations. Comme le constatent Riehl et Soignet (2007) dans la préface de leur manuel de français des relations européennes et internationales:

La multiplication des échanges au sein des instances européennes et internationales a entraîné une augmentation conséquente du nombre de fonctionnaires et de diplomates qui apprennent le français. Beaucoup d'entre eux ont, en effet, compris que la maîtrise, même élémentaire, du français, était importante [...]. Dans certaines situations, le fait de ne pas comprendre le français peut même constituer un handicap majeur. » (Riehl et Soignet, 2007 : 1)

D'un autre côté, le langage utilisé pour communiquer sur les questions européennes présente des spécificités qui le rendent opaque pour les non initiés. Il s'ensuit que les responsables de la fonction publique européenne doivent maîtriser non seulement la langue française générale mais aussi être capables de manipuler le vocabu-



laire spécialisé. Dans une publication discutant des caractéristiques principales du langage européen<sup>1</sup>, nous nous sommes référée aux recherches des linguistes Roger Goffin et Vessela Guenova qui choisissent le terme « eurolecte » pour le dénommer.

Goffin donne la définition suivante à l'eurolecte dans un article récent: *Technolecte spécifique que s'est forgé et se forge encore l'UE pour décrire l'ordre juridique autonome auquel elle a donné naissance. Il vise à dénommer les concepts en devenir et à maîtriser l'afflux d'unités lexicales nouvelles (eurolexies néologiques) d'une Europe en pleine gestation (Goffin, 2005).*

Guenova s'arrête également sur la même dénomination :

*Le terme d'eurolecte est à la fois le plus politiquement correct, le plus neutre mais aussi, le plus vague. L'eurolecte se réfère à un parler technique spécifique, une sorte de sous-système linguistique... (Guenova, 2009 : 52-53).*

L'opacité des textes est due notamment à l'utilisation d'un vocabulaire compliqué et bureaucratique, de termes administratifs spécifiques de certains secteurs ou domaines, de phrases trop longues, souvent à la voix passive, le manque d'explication des références aux articles des traités et des actes du droit dérivé, la prolifération des sigles et acronymes incompréhensibles pour les non-initiés. Il n'est pas difficile de trouver des exemples de ce langage que seuls les experts d'une institution européenne pourraient décrypter. Par conséquent, maîtriser le français général ne pourrait pas suffire à accomplir efficacement des tâches professionnelles dans le domaine en question.

## **2. Utilisateurs et utilisateurs potentiels du français de spécialité européenne**

Nous nous arrêterons à présent plus en détail sur les groupes d'utilisateurs et d'utilisateurs potentiels du français de spécialité européenne en Bulgarie ou dans les instances européennes à l'étranger.

1 Bozhinova, 2009a.



## 2.1. Professionnels résidant en Bulgarie

Les professionnels utilisateurs du français de spécialité européenne résidant en Bulgarie sont surtout occupés dans l'administration publique nationale et locale. Il s'agit du personnel des ministères, agences, instituts, centres, préfectures et mairies, inspections régionales et autres. Cette catégorie est définie dans les documents réglant les formations en langue française spécialisée dans le cadre d'un mémorandum<sup>1</sup> soutenu par l'OIF et signé par le gouvernement de la Bulgarie, comme « **fonctionnaires chargés des dossiers européens** ». Les personnes concernées occupent des rangs et des postes d'une grande variété.

La capitale de la Bulgarie accueille, comme dans tous les États membres de l'UE, une **Représentation de la Commission européenne**. Sa mission essentielle est d'informer les acteurs politiques, économiques et sociaux, mais aussi chaque citoyen des actions de la Commission européenne, des programmes et projets européens. Elle transmet également à la Commission des informations relatives aux processus et événements en Bulgarie. La Représentation coopère également avec le **Bureau d'information du Parlement européen (PE)** à Sofia. Impliqués directement dans la communication avec les institutions principales à Bruxelles et à Strasbourg, il est évident que le personnel de ces organismes est censé utiliser les langues de travail de l'UE pour transmettre des informations relatives aux affaires européennes. Nous classerons donc ce public parmi les utilisateurs du langage européen dont certains (sinon la majorité) se servent ou ont besoin de se servir du français spécialisé.

La presse et les médias audiovisuels nationaux traitent régulièrement des sujets relatifs au développement des politiques européennes. Après l'adhésion de la Bulgarie à l'UE, la fonction principale des **journalistes chargés des questions européennes**

---

1 Voir dans « Mémorandum relatif à la mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de formation au français dans l'administration bulgare », disponible sur le site de l'Institut français de Sofia, [http://www.institutfrance.bg/rubrique.php?id\\_rubrique=316](http://www.institutfrance.bg/rubrique.php?id_rubrique=316)



est d'informer le public sur les processus politiques compliqués et les mécanismes spécifiques de formation des politiques européennes ainsi que du fonctionnement des organes européens. Par conséquent, ils font face à la nécessité d'acquérir des connaissances approfondies non seulement sur ces derniers sujets, mais aussi de bien maîtriser les langues de travail dont les institutions européennes se servent pour communiquer, surtout dans des conditions urgentes qui ne permettent pas de transmettre immédiatement l'information dans toutes les langues officielles.

Une autre catégorie de professionnels engagés dans la communication spécialisée sur les questions européennes dans les langues de travail de l'Union européenne est celle **des traducteurs et des interprètes**. Dès 1997, les traducteurs du Bureau de traduction auprès du Ministère de la justice sont chargés de traduire l'acquis communautaire. En 2001 est créé un nouveau Centre de traductions et de rédactions auprès du Ministère de l'administration d'État et de la réforme administrative qui fonctionne jusqu'en 2009, son activité étant désormais effectuée par les Services de traduction à Luxembourg.

Par ailleurs, certaines institutions européennes lancent régulièrement des appels à propositions et sélectionnent des traducteurs externes de certaines langues officielles vers le bulgare. Les contractants peuvent ainsi effectuer des services de traduction tout en résidant en Bulgarie.

## 2.2. Catégories sélectionnées par l'Office européen de sélection du personnel (EPSO)

Les Institutions européennes situées principalement à Bruxelles, à Luxembourg et à Strasbourg offrent également des possibilités de carrière.

L'Office européen de sélection du personnel (EPSO) organise des concours pour **administrateurs** qui participent à l'élaboration des politiques et à la mise en œuvre de la législation européenne. Ils peuvent exercer des activités d'analyse et de conseil. Une autre catégorie sont **les assistants** qui ont généralement pour mission



d'assister dans le domaine du secrétariat, d'exécuter des tâches administratives et financières, de communication, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques. En raison de son milieu de travail multilingue, l'UE peut proposer des carrières intéressantes et variées pour **traducteurs et interprètes**. Le site de l'EPSO annonce encore le recrutement d'**agents contractuels** souvent pour pallier un manque de fonctionnaires ayant les compétences requises dans certains domaines spécialisés. Pour certains postes, des **agents temporaires** (non fonctionnaires) sont recrutés pour accomplir des tâches ponctuelles, parfois hautement spécialisées. Certaines institutions recrutent du personnel local pour de courtes périodes par l'intermédiaire d'agences d'intérim. Les contrats proposés peuvent aller jusqu'à six mois. Toutes les institutions acceptent des **stagiaires** pour une période de 3 à 5 mois.

L'une des **conditions générales d'éligibilité** déterminées dans l'Article 28 du Statut des fonctionnaires des Communautés européennes<sup>1</sup> est de « posséder une connaissance approfondie d'une des langues des Communautés et une connaissance satisfaisante d'une autre langue des Communautés dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer ». Dans les avis de concours pour administrateurs (AD) et assistants (AST), le plus souvent les exigences linguistiques sont formulées de la sorte : « le candidat doit posséder une connaissance approfondie d'une langue principale qui peut être l'une des langues officielles et de travail de l'Union européenne (UE), ainsi qu'une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue, différente de la langue principale, et **qui doit obligatoirement être l'anglais, le français ou l'allemand** »<sup>2</sup>.

Pour les concours de traducteurs/interprètes, le régime linguistique actuellement en vigueur prévoit une maîtrise parfaite de

---

1 Le statut date du 1.05.2004 et peut être téléchargé sur le site de l'EPSO

2 Pour certains concours, la deuxième langue est limitée à l'anglais ou au français, par exemple : Avis de concours général — EPSO/AST/90/09 — Assistants (AST 3) — Dans le domaine de la protection des données, sur le site de l'EPSO : <http://europa.eu/epsa/>



la langue du concours, des connaissances approfondies de deux langues sélectionnées comme première et deuxième langue obligatoire parmi l'allemand, l'anglais et le français. Dans ce dernier cas, la connaissance d'une langue officielle complémentaire est considérée comme avantage.

A première vue, les candidats aux concours pour administrateurs ou assistants ne peuvent bien posséder que des connaissances dans leur langue maternelle et l'anglais. Cependant, une lecture plus attentive d'un avis de concours pour administrateurs fait ressortir le texte suivant : « Conformément à l'article 45, paragraphe 2, du statut, les fonctionnaires devront prouver leur capacité à travailler **dans une troisième langue avant leur première promotion après recrutement** »<sup>1</sup>. Pour cette raison, il est prévu d'assurer l'accès à la formation des fonctionnaires dans une troisième langue.

### 2.3. Apprenants : étudiants des filières d'Études européennes

Les étudiants inscrits dans certaines filières universitaires en Bulgarie forment un autre groupe qui, à notre avis, a/aura besoin d'utiliser le français de spécialité européenne. Il s'agit notamment des filières ou programmes de master francophones auprès de quelques universités bulgares, des filières de traduction/interprétariat, celles d'études européennes, de droit, de science politique et de relations internationales. Le trait commun des programmes d'études de ces filières est que le domaine européen en fait partie intégrante. La seule filière pour laquelle le domaine européen représente le thème central autour duquel est construit le programme d'études est celle des Études européennes. Étant donné que nos observations sont basées sur une expérience professionnelle de quatre ans d'enseignement de la terminologie de l'UE dans une filière d'études européennes, notamment au sein de l'Université américaine en Bulgarie (AUBG),

1 Voir à titre d'exemple : Avis de concours généraux EPSO/AD/116/08 et EPSO/AD/117/08 — Administrateurs (AD8) et administrateurs principaux (AD11) dans le domaine de la lutte antifraude



nous nous arrêterons en détail sur le cas des étudiants de cette filière.

En Bulgarie les Études européennes figurent aux programmes de cinq autres universités. Une recherche dans le contenu des formations offertes montre que la plupart d'entre elles prévoient l'apprentissage de deux langues étrangères à choisir parmi l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol ou le russe. Étant donné que presque tous les étudiants choisissent l'anglais comme première langue, ces programmes reflètent une réalité indiscutable d'aujourd'hui: celle de **la présence de l'anglais comme première alterlangue dans les échanges internationaux**. Le fait qu'une seconde langue étrangère fait partie du programme d'études, relève d'une deuxième réalité évidente: celle de **la dimension plurilingue de ces échanges**.

Les débouchés qui s'ouvrent devant les diplômés en Études européennes, comprennent les possibilités de carrière dans le domaine de la fonction publique européenne ou dans les institutions publiques nationales responsables des affaires européennes ou internationales. Certains sont recrutés par des compagnies privées multinationales ou en contact avec des entreprises européennes. Une autre possibilité sont les différents emplois dans les ONG, les agences européennes, les compagnies de consultation et de management de projets financés par les fonds de l'Union européenne dans le pays respectif. Reste encore la possibilité choisie par une grande partie des étudiants de continuer leurs études en master et doctorat dans un domaine européen spécifique. Il est évident que pour se lancer dans ces types de carrière les jeunes seront d'autant plus compétitifs et efficaces, s'ils maîtrisent plusieurs langues européennes.

### **3. Une formation en français de spécialité adaptée aux besoins des publics spécifiques**

Impliqués dans le domaine des affaires européennes, les catégories de professionnels et d'apprenants décrits ci-dessus montrent des besoins linguistiques bien spécifiques. La connaissance





du français, deuxième langue de travail au sein de l'UE fait souvent partie de leur profil de compétences nécessaires à exécuter leurs tâches professionnelles quotidiennes. Les thématiques de la communication spécifique de ces groupes relèvent d'un côté de l'ordre institutionnel et juridique unique que présente l'Union et qui s'est enrichi dans un processus d'élargissement important au cours de son histoire de 60 ans déjà. D'un autre côté, sont traitées des questions relevant des différents projets de coopération, actions et politiques qui se développent au niveau européen, par exemple : le marché intérieur ; l'Union économique et monétaire ; l'Espace de liberté, de sécurité et de justice ; les politiques de solidarité (appelées aussi politiques de cohésion) dans les domaines régional, agricole et social; les politiques d'innovation, comme la protection de l'environnement, la recherche et l'innovation technologique, l'énergie. La spécificité de cette communication détermine les besoins linguistiques particuliers des groupes d'utilisateurs concernés. Ils doivent maîtriser non seulement la langue française générale mais aussi être capables de manipuler le vocabulaire spécialisé. Ce public doit posséder également des savoir-faire qui lui permettent d'interagir et de négocier en respectant le code socioculturel de la communication formelle et non formelle caractéristique du milieu pluriculturel européen.

### **3.1. L'approche privilégiée dans l'enseignement**

Quel parcours de formation linguistique proposer pour prendre en compte les besoins de ce public en Bulgarie ? L'enseignement du français sur objectifs spécifiques (FOS) dans le contexte universitaire bulgare a été longtemps centré uniquement sur le lexique, en privilégiant la compétence de réception de textes écrits. Dans ce dernier cas, l'enseignement-apprentissage se fait à travers la simple lecture-analyse-traduction de textes spécialisés. Or, les approches didactiques ont subi un développement significatif au cours des dernières décennies, se centrant surtout autour de la communication et, à présent, de l'action.



Le public étant déjà initié au domaine de spécialisation grâce au suivi de cours de base, tels que *Introduction à l'intégration européenne* et *Construction des politiques de l'UE*, l'enseignant doit surtout le rendre capable de réaliser des tâches communicatives dans le domaine en se servant du français. Par conséquent, il s'agit de construire un parcours d'enseignement-apprentissage autour de la réalisation de tâches (qui peuvent être appelées aussi projets car l'approche s'inscrit également dans la logique de la pédagogie du projet). Bien ancrées dans un contexte authentique relevant du domaine de l'intégration européenne, celles-ci donnent lieu à un entraînement dans toutes les activités langagières de réception et de production en français de spécialité. La mise en œuvre d'une telle approche s'est imposée naturellement en tant qu'alternative aux pratiques traditionnelles dans l'enseignement du français sur objectifs spécifiques en Bulgarie.

L'offre de méthodes commercialisées en FOS/français de spécialité européenne étant très insuffisante et inadaptée au niveau de langue de notre public<sup>1</sup>, nous avons construit un programme de formation en nous servant de supports authentiques sélectionnés en fonction des objectifs des différentes séquences pédagogiques. Grâce aux nouvelles technologies d'information et de communication, une grande variété de textes est devenue accessible. « Le risque réside de moins en moins dans la pénurie mais plutôt dans la sur-information » (Challe 2002 : 114) Cette constatation est d'autant plus valable pour le domaine de l'intégration européenne où tout événement tend à être retransmis en direct et tout document, rendu accessible aux citoyens ou numérisé dans les plus brefs délais dans les langues officielles de l'UE. Pour cette raison, un travail de sélection attentive s'impose afin de constituer un parcours de formation linguistique pertinente.

Il faut prendre en compte que dans l'approche par tâches-pro-

1 Il existe deux ouvrages d'auteurs bulgares (Rouski, 2001 et Marinova-Vassileva, 2007) et une méthode française (Riehl et al, 2008)



jets choisie « ... c'est par définition le projet lui-même qui remplit la fonction d'intégrateur didactique » (Puren, 2009 : 130). Ce sont donc les tâches-projets qui nous ont servi d'organiseurs d'unités didactiques en réponse aux objectifs définis préalablement. Nous nous sommes efforcée de les concevoir et de les planifier de façon à établir une progression logique et cohérente dans l'acquisition des contenus linguistiques spécialisés, en proposant un entraînement équilibré et progressif aux activités de réception, de production et d'interaction dans la langue cible.

### 3.2. Exemple de scénario d'enseignement-apprentissage.

Nous donnerons à titre d'exemple un scénario d'apprentissage interactif au programme : **la simulation d'une réunion du Conseil européen**. Ce projet peut être effectué avec des apprenants à partir du niveau B1. Nous l'avons mis en place en nous inspirant de modèles extralinguistiques, ayant observé par exemple des simulations de la Cour de justice internationale et un Modèle des Nations Unies réalisées par des étudiants de droit. Nous nous sommes inspirée également des pratiques de simulation globale en FLE.

En analysant et en comparant notre expérimentation à celles déjà mises en place en FLE, nous avons constaté plusieurs traits communs pour ce qui était du contrat et du rôle des parties contractantes, des objectifs, du cadre logistique, tels que décrits dans « La conférence internationale et ses variantes » (Cali, 1995). Quant à la part de l'imaginaire et de la réalité, il nous semble que dans notre cas, c'est le réel qui a prédominé, mais nous avons gardé des éléments de fiction (l'événement a été projeté dans l'avenir bien qu'avec moins de décalage temporel). Dans l'ouvrage précité, la recommandation des auteurs est que « la fiction [soit] limitée à un ou deux éléments. On peut créer de toutes pièces le cadre géopolitique ou on peut garder des pays réellement existants mais projeter la conférence dans l'avenir » (Ibid. : 7).



Nous résumons ci-dessous les paramètres du scénario proposé.

### Objectifs

Linguistiques: lexique du domaine géographique, politique et économique; les connecteurs logiques ; registres soutenu et standard

Opérationnels: se présenter ; prendre la parole dans un contexte formel ; rechercher ; rédiger et exposer une position ; argumenter ; négocier ; rédiger une résolution ; voter

Socioculturels: le rôle du Conseil européen en tant qu'organisme définissant les politiques de l'UE

**Public** : grands adolescents et adultes à partir du niveau B1

**Durée**: modulable ; exemple: 1 mois pour l'étape préparatoire individuelle avec des mises en commun et 4 heures pour les réunions

**Cadre** : Le Conseil européen est l'organe politique suprême de l'Union européenne. En vertu du traité de Lisbonne, il devient une institution. Le Conseil européen est composé des chefs d'État ou de gouvernement des États membres, ainsi que de son président et du président de la Commission. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité participe à ses travaux. Le Conseil européen se réunit deux fois par semestre sur convocation de son président. Lorsque la situation l'exige, le président convoque une réunion extraordinaire du Conseil européen. Le Conseil européen ne légifère pas mais prend des décisions politiques destinées à renforcer le développement de l'Union, définit les grands axes de la politique de l'Union et coordonne les positions de l'UE sur les sujets d'ordre international.

**Participants** : Chefs d'État ou de gouvernement, les États membres étant sélectionnés à raison du nombre des étudiants et des questions à l'ordre du jour. La réunion est présidée par l'État membre assurant la présidence en cours de l'UE ou par le Président du Conseil européen.

L'étape préparatoire du projet prévoit la recherche d'information et la constitution d'un dossier. Les étudiants doivent élaborer quelques documents de base qui leur permettront d'assumer mieux le rôle choisi ou d'entrer plus facilement « dans les chausures » de leur personnage :

Profil du pays représenté (modèle fourni par l'enseignant).

Profil « alter-ego » (modèle fourni par l'enseignant).

Position du pays sur les questions à l'ordre du jour. Les problèmes sont choisis parmi ceux formulés comme prioritaires par la présidence sortante et en cours de l'UE. (volume de l'exposé déter-



miné par l'enseignant).

Liste de propositions de résolutions concrètes.

Autres : une pancarte portant le nom du représentant et le nom du pays représenté et un bref exposé introductif pour se présenter et saluer.

Déroulement de la réunion : les participants sont assis suivant l'ordre alphabétique du nom de leur pays. Un secrétaire est désigné pour prendre des notes sur les résolutions et les votes. Le président (un étudiant élu par les participants ou le professeur) ouvre la réunion par un « tour de table » : chacun a la possibilité de faire un bref exposé d'introduction. Les participants présentent la position de leur pays sur chacune des questions à l'ordre du jour (3 min. par participant sur une question).

La prise de décision peut être précédée de négociations informelles entre les participants. Les propositions sont discutées et des positions communes sur chaque question sont négociées et approuvées par consensus selon le modèle de résolutions et la procédure de vote fournis par le professeur.

L'ordre du jour est à négocier avec les participants. Il est très important de donner la possibilité à tous de discuter, de négocier et de choisir ensemble les points qui entreront dans l'ordre du jour. On peut commencer à partir de documents disponibles. Par exemple, dans notre cas, nous avons pu prendre connaissance des conclusions du Conseil européen précédant et du programme de travail de la présidence en cours. Des activités, comme le remue-méninges, le tri, le vote des meilleures propositions, pourraient être utiles. Leur permettre de choisir, ne pas leur imposer : ceci motive davantage les participants.

Évaluation : parmi les clés de la réussite, données encore dans « La conférence internationale et ses variantes » et auxquelles nous adhérons pleinement, figurent des conseils, tels que :

Veiller aux conditions matérielles de réalisation du stage et à une bonne préparation logistique.

Éviter de transformer la simulation en un test de connaissances.



Trouver un équilibre entre conduire la simulation et la « laisser vivre ».

Être motivé et savoir communiquer cette motivation aux participants (Cali, 1995).

Nous ajouterons aux clés de la réussite encore un conseil : si possible, consulter des spécialistes dans la matière choisie et, pourquoi pas, les inviter à co-animer avec le professeur de langue, ce qui pourrait donner lieu à un bon projet interdisciplinaire d'un commun intérêt et avec davantage de profit pour tous les participants.

L'expérimentation montre que ces activités ne peuvent être réalisées qu'à la suite d'une initiation solide aux thèmes concernés. Ceci suppose l'exploitation de supports variés et aussi des exercices de type plus traditionnel, avant de se lancer dans le défi du projet. De plus, il faut souligner que les étudiants participent également dans le processus de choix des sujets à discuter et du format de la simulation. De cette façon, ils s'engagent davantage dans le projet et leur degré de motivation augmente. Au fur et à mesure que la mission est exécutée, à travers l'accomplissement des différentes activités langagières, sont acquises les connaissances linguistiques et consolidées les compétences spécifiques visées

### **3.3. Formation pour fonctionnaires chargés des questions européennes**

Des expériences pédagogiques similaires ont été mises en place dans le cadre des formations pour fonctionnaires chargés des dossiers européens en Bulgarie et dans d'autres pays. Un tel cas est présenté par Sonja Stević de l'Alliance française de Zagreb qui décrit un programme d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques pour les fonctionnaires croates. Parmi les activités les plus efficaces, un atout essentiel du programme croate sont des formations à court terme, intitulées « Journées thématiques » durant lesquelles les fonctionnaires sont amenés à simuler les situations de communication qu'ils sont censés vivre lors de



leurs missions à Bruxelles : discussions avec des invités francophones des actualités au sein de l'Union européenne, simulation de conférences internationales, des négociations, des situations de lobbying, etc. (Stević, 2008)

Aneta Tarsankova a également décrit une expérience intéressante effectuée dans le cadre des formations pour fonctionnaires en Bulgarie. Il s'agit d'une proposition d'exploitation des auditions des commissaires européens désignés devant le Parlement européen (Tarsankova, 2009).

### **Conclusions**

L'enseignement du français de spécialité européenne dans le contexte universitaire en Bulgarie représente un vaste champ d'expérimentation ouvrant les portes à la créativité pédagogique. Certes, il s'agit de pratiques en émergence qui se doivent d'être développées pour répondre à la question comment construire un parcours de formation de qualité adapté aux besoins d'un public de (futurs) spécialistes sur les questions européennes. Notre expérience montre que les tendances actuelles de la didactique des langues et plus particulièrement de la didactique du FOS peuvent fournir la clé vers la réussite. Tel peut être l'enseignement-apprentissage par tâches-projets dont il existe déjà de nombreux exemples d'application dans d'autres domaines. La mise en œuvre d'une approche actionnelle dans une perspective orientée vers le plurilinguisme, tout en exploitant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), pourrait être particulièrement efficace pour l'acquisition du français langue de communication dans la fonction publique européenne.

En juin 2010, le gouvernement bulgare a pris la décision de poursuivre les formations au français d'environ 1500 personnes de l'administration bulgare responsables des questions européennes. Ce fait témoigne de la vitalité du français et de l'importance de son apprentissage efficace pour faciliter les échanges au sein de l'Union européenne.



## Bibliographie

Bozhinova, K. 2009a. « *Enjeux de l'apprentissage de la terminologie de l'Union européenne dans une deuxième langue étrangère pour étudiants anglophones* ». Revue internationale d'études en langues modernes appliquées, n°2, pp. 163-175.

Bozhinova, K. 2009b. « *Histoire de la construction européenne, Fiche pédagogique* ». Le français dans le monde, n°36, p. 80.

Cali, C. 1995. *La conférence internationale*. Paris : Hachette FLE

Challe, O. 2002. *Enseigner le français de spécialité*. Paris: Economica.

Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Les Éditions Didier.

Cuq, J.-P., Gruca, I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

Goffin, R. 2005. « *Quels corpus et quels contextes pour une description contrastive de l'eurolecte* ». Actes des septièmes Journées scientifiques du réseau de chercheurs Lexicologie, Terminologie, Traduction, Bruxelles 8-10 septembre 2005. Éditions des Archives.

Guenova, V. 2009. « *Un parler professionnel bien spécifique au XXI<sup>e</sup> siècle : le parler européen* ». Fréquences francophones, n°12, Sofia, pp. 52-56.

Marinova-Vassileva, M. 2007. *Le Français pour l'Europe, niveau A1*. Sofia : Édition Colibri.

Puren, C. 2009. La nouvelle perspective actionnelle et ses implications sur la conception des manuels de langue. In : *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues*. Barcelone : Éditions Difusión FLE.

Riehl, L. et al. 2008. *Objectif diplomatie : le français des relations européennes et internationales*. Paris : Hachette FLE.

Rouski, M. 2001. *Le français de la communication professionnelle, Langue du droit communautaire*. Sofia : Édition Polis.

Stević, S. 2008. « *Programme d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques pour l'acquisition de l'identité « européenne* ». Synergies Europe n°3, pp. 157-169

Tarsankova, A. 2009. « *Les auditions des commissaires européens désignés devant le Parlement européen – proposition d'applications en classe de langue* ». Chuzhdoezikovo obuchenie n°6, Sofia, pp. 31-39.



